

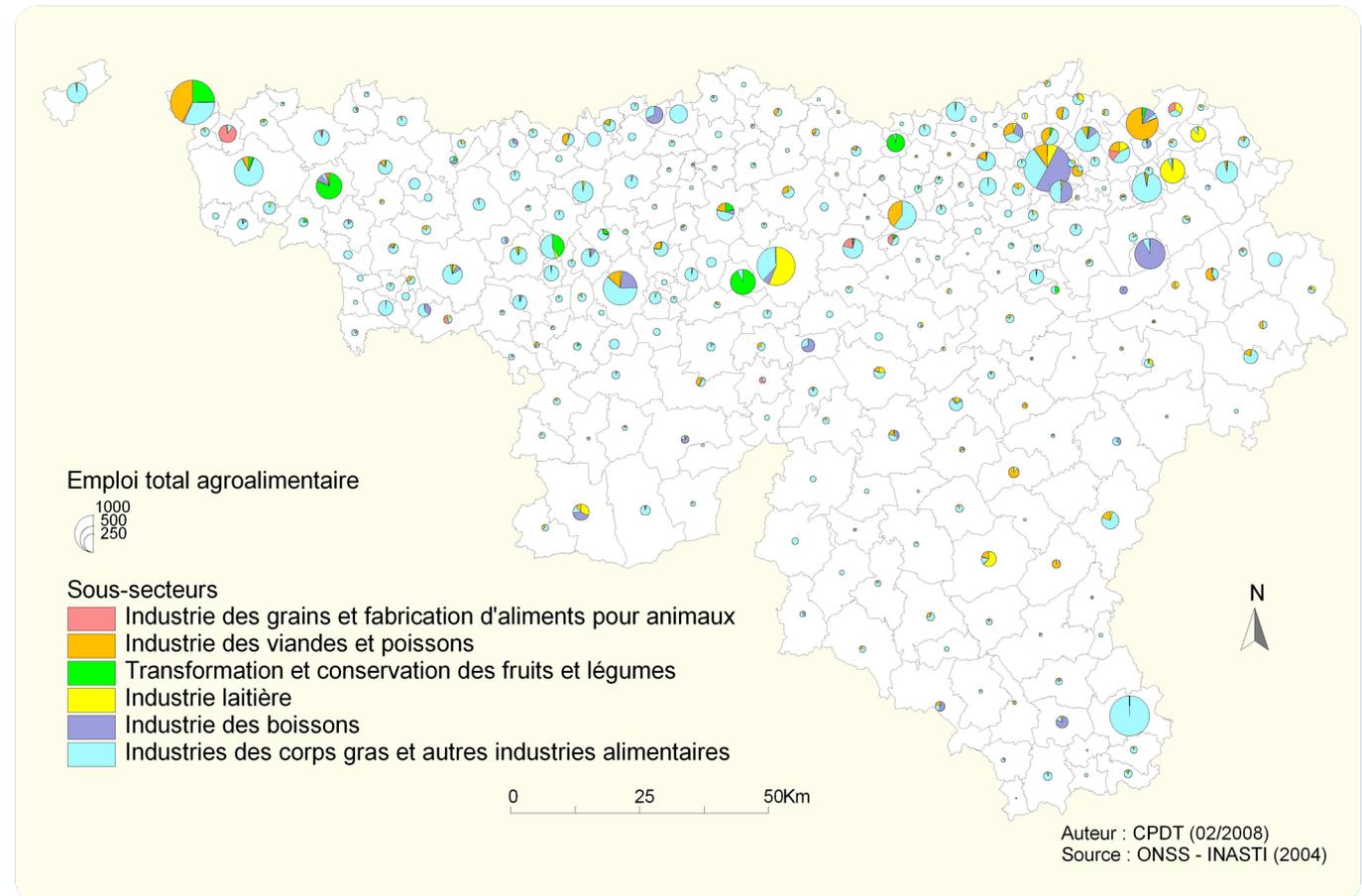
Sauf exceptions, comme l'industrie chocolatière (Ferrero à Arlon) ou les sucreries (zones betteravières du Hainaut occidental, du Brabant wallon et de la Hesbaye), la répartition des autres industries alimentaires rend compte dans une large mesure de celle de la population : c'est que le sous-secteur est dominé par la boulangerie et la pâtisserie. Les autres sous-secteurs montrent une géographie plus différenciée.

L'industrie des produits laitiers est bien représentée dans l'Entre-Vesdre-et-Meuse, zone traditionnelle d'élevage, mais aussi à Namur (Kraft Foods), ainsi qu'à Libramont et Chimay. Tout comme celle du lait, l'industrie de la viande est bien présente dans l'Entre-Vesdre-et-Meuse, ainsi qu'à Mouscron, à Wanze et dans de plus petites implantations réparties sur l'Ardenne (salaisons).

La transformation et la conservation des fruits et des légumes est représentée par quelques grosses implantations : Mydibel à Mouscron, Lutosa à Leuze, Materne à Floreffe, Hesbaye Frost à Geer. La brasserie est concentrée à Liège (Jupille), quelques autres localités fabriquant des bières spéciales (Leuze-en-Hainaut, Chimay, Rochefort, Orval à Florenville, etc.), tandis que l'industrie des eaux est dominée par Spa.

## Pôles de compétitivité en Wallonie

### Industrie agroalimentaire en Wallonie (2006)



## Pôles de compétitivité en Wallonie

### Niveau spatial :

Communes.

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Emploi 2004 en valeur absolue.

### Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

### Données utilisées :

- Emploi ONSS (employés) 2004
- Emploi INASTI (indépendants) 2004

### Sources des données :

Office National de Sécurité Sociale (ONSS – Belgique - <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>) ; Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI - <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).

### Auteurs :

Pablo Medina Lockart ([pmedinal@ulb.ac.be](mailto:pmedinal@ulb.ac.be) – 02.650.50.74)  
et Prof. Christian Vandermotten ([cvdmotte@ulb.ac.be](mailto:cvdmotte@ulb.ac.be)).

